



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2020

Tenu le mercredi 25 juin 2020 à 17h00 en ligne



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Jeremy Bernard	Médecine
Ben Rachid Manli	Droit
Sophie Tremblay	Pharmacie
Audrey Laberge-Carignan	Sciences et génie
Josyane Turgeon	Sciences et génie
Sabrina Bourgeois	Sciences sociales
Quentin Maridat	Sciences sociales
Gaultier Pasols	Sciences de l'administration
Louis-Vincent Courchesne	Sciences de l'administration
Roxanne Gaudreault	Sciences de l'administration
Rosie Kasongo	Sciences de l'administration
Chance Gloria Dedji	Théologie et sciences religieuses
Claude Junior Charles	Études supérieures et postdoctorales
Ousmane Z Traore	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Atasse Koulete Dovene	Lettres et sciences humaines
Ibrahim Gbetnkom	FSE
Serigne Babacar Fall	FSE
Gabriel Savard	Sciences et génie

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu	Présidente
Perpétue Adité	V.-p aux affaires internes*
Nina Tomaszewski	V.-p. aux affaires financières et au développement
Karine Denis	V.-p. aux études et à la recherche*
Lydia Arsenault	V.-p. aux droits étudiants*
Laurent Francis Ngoumou	V.-p. aux affaires externes*
Louis-Xavier Lamy	Secrétaire général

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

SONT PRÉSENT.E.S LES OBSERVATEURS – TRICES SUIVANT.E.S :

Éloi Paradis-Deschênes	Attaché à l'exécutif
------------------------	----------------------

SONT ABSENT.E.S LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Gabriel Lamothe Médecine
Stéphane Pisani Sciences de l'administration
Nisrine Moubarak Sciences infirmières
Alessandro Pozzi Sciences sociales
Louisanne Tardif-Leblanc Aménagement, architecture et arts visuels
Vivianne Trépanier Aménagement, architecture et arts visuels
Ons Marsit Médecine
Asma Ben Hassine Sciences infirmières

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17h08.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Proposée par : Aurèle Fanny Deutch Nguelieu

Appuyée par : Lydia Arsenault

Que Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que Louis-Xavier Lamy agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour va comme suit :

ORDRE DU JOUR

17h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Ressources humaines
 - 4.1 Comité de suivi des CCC
 - 4.2 BSC (Nomination de deux membres du CA sur le comité, nomination d'un membre du CE sur le comité)
 - 4.3 CVI (Nomination d'un membre du CE sur le comité)
 - 4.4 Comité RG
 - 4.5 Comité RH
5. Affaires internes
 - 5.1 Forum
 - 5.2 Café Fou AELIES
 - 5.3 Chaire publique Néo
6. Affaires financières
 - 6.1 États des résultats, bilan et suivi budgétaire d'avril 2020 et fermeture du budget 2019- 2020
 - 6.2 ASEQ : Décision- Remboursement de Desjardins
7. Affaires externes
 - 7.1 PEQ
8. Activités des associations

9. Affaires nouvelles (Varia)
10. Date du prochain CA
11. Levée de l'assemblée

4. RESSOURCES HUMAINES

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu explique que ce point concerne les nominations sur différents comités de l'AELIÉS. Elle laisse la parole à Louis-Xavier Lamy pour présenter le premier comité.

4.1. Comité de suivi des CCC

Louis-Xavier Lamy explique le rôle du comité de suivi des CCC, qui est le comité chargé de faire des entrevues et de nommer des membres sur divers comités.

Claude Junior Charles demande s'il est possible pour un administrateur de siéger sur plusieurs comités en même temps. Il reçoit la confirmation que c'est en effet possible.

Karine Denis demande le nombre de postes disponibles pour chacun des comités en élection durant cette séance extraordinaire du conseil d'administration.

Période de mise en candidature.

Lydia Arsenault se présente.

Karine Denis propose Ousmane Z Traore.

Ousmane Z Traore accepte.

Prise de parole des candidat-e-s

Lydia Arsenault mentionne à quel point le comité de suivi des CCC est crucial pour l'AELIÉS. Selon elle, ce comité est au centre de l'implication étudiante. C'est pour cette raison qu'elle souhaite s'impliquer au sein de ce comité.

Ousmane Z Traore est motivé pour s'impliquer dans les instances de l'AELIÉS. Il veut participer et il voit le comité de suivi des CCC comme une bonne façon de le faire.

Résolution n°2

Proposée par : Karine Denis

Appuyée par : Josyane Turgeon

Que soient élu-e-s les deux candidat-e-s pour le comité de suivi des CCC.

Pas de demande de vote

Élu-e-s à l'unanimité

4.2. BSC (Nomination de deux membres du CA sur le comité, nomination d'un membre du CE sur le comité)

Nina Tomaszewski se présente et présente le comité BSC, qui gère les bourses subventions et commandites. Ce comité se réunit sur une base mensuelle pour la distribution de bourses aux étudiant-e-s.

Josyane Turgeon demande s'il y aura toujours de la sangria aux rencontres du comité.

Karine Denis demande le nombre de postes ouverts dans ce comité.

Nina Tomaszewski lui répond qu'il manque deux administrateurs-trices et un-e officier-ère.

Audrey Laberge-Carignan s'informe sur le nombre de rencontres par mois ou par session.

Nina Tomaszewski précise que pour l'instant il y aura une rencontre par mois, mais s'il manque de demandes ce pourra être plus espacé.

Atasse Koulete Dovenne demande s'il y a la possibilité de conflits d'intérêts s'il postule pour des bourses et qu'il est sur le comité.

Période de mise en candidature

Chance Gloria Dedji se propose.

Nina Tomaszewski propose Perpétue Adité.

Perpétue Adité accepte.

Nina Tomaszewski propose Roxanne Gaudreault.

Roxanne Gaudreault accepte.

Prise de parole des candidat-e-s

Chance Gloria Dedji mentionne qu'il fait partie d'un comité similaire dans sa faculté et il veut s'impliquer en mettant à profit son expertise au sein de ce comité.

Perpétue Adité se présente et mentionne que personnellement elle a pu profiter de bourses par le passé. De plus, elle est régulièrement en contact avec des étudiant-e-s qui ont besoin de bourses et qui ont des difficultés. Elle veut offrir plus de possibilités et plus d'accompagnement.

Roxanne Gaudreault se présente. Elle souhaite prolonger son mandat en tant qu'administratrice de l'AELIÉS et développer des compétences en s'impliquant sur ce comité.

Résolution n°3

Proposée par : Josyane Turgeon

Appuyée par : Audrey Laberge-Carignan

Que soient élu-e-s les deux candidat-e-s pour le comité BSC.

Pas de demande de vote

Élue-e-s à l'unanimité

4.3. CVI (Nomination d'un membre du CE sur le comité)

Nina Tomaszewski décrit le rôle du comité de vérification interne. Il y a un poste vacant pour deux administrateurs et un officier.

Josyane Turgeon demande qui sont les exécutant-e-s qui ont des cartes de crédit à l'AELIÉS.

Nina Tomaszewski répond que la présidence et la vice-présidence aux affaires externe ont des cartes de crédit.

Ousmane Z Traore demande si les personnes siégeant sur ce comité ont accès au rapport financier mensuel du comité exécutif.

Nina Tomaszewski répond que ce comité fait l'audit financier de l'exécutif.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu explique que le comité a d'autres fonctions que simplement le contrôle des cartes de crédit. Le comité de vérification interne peut également toucher certaines questions budgétaires. Elle mentionne également que selon elle, la présidence doit être sur ce comité, mais qu'elle ne peut pas s'auditer elle-même.

Jérémy Bernard précise que la politique de gestion financière a été révisée et que le comité a plusieurs choses à vérifier. Cependant, la politique de gestion financière ne contient plus la clause permettant à la présidence de siéger de facto sur ce comité afin d'enlever les conflits d'intérêts. C'est au conseil d'administration d'élire les deux exécutants au CVI. Il a un malaise à élire des personnes qui ont des cartes de crédit qui seront auditées. Il n'y a pas de clause claire qui oblige une personne en conflit d'intérêts à se retirer. Il invite donc le conseil d'administration à prendre en compte ces informations.

Période de mise en candidature

Karine Denis se propose pour le poste d'officier-ère sur le CVI.

Ousmane Z Traore se propose.

Chance Gloria Dedji propose Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu pour le poste d'officier-ère sur le CVI.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu accepte.

Karine Denis propose Gaultier Pasols.

Gaultier Pasols refuse.

Jérémy Bernard propose Sophie Tremblay.

Sophie Tremblay refuse.

Karine Denis propose Louis-Vincent Courchesne.

Louis-Vincent Courchesne accepte.

Atasse Koulete Dovenne propose Serigne Babacar Fall.

Serigne Babacar Fall accepte.

Les candidat-e-s sortent de la salle à l'exception de Karine Denis.

Prise de parole des candidat-e-s et questions

Karine Denis se présente et mentionne qu'elle est un élément neutre puisqu'elle n'a pas de carte de crédit, donc pas de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'elle a de l'expérience en comptabilité et qu'elle souhaite assurer la bonne gestion financière de l'association.

Jérémy Bernard demande quelles sont les expériences en comptabilité de Karine Denis.

Karine Denis lui répond qu'elle a été commis comptable durant cinq ans dans une entreprise de construction et dans une entreprise de comptabilité.

Karine Denis sort de la salle.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu entre dans la salle.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu se présente. Elle estime que la question ne se pose pas pour le comité de vérification interne. Comme les autres comités, ce comité est très important pour l'AELIÉS. En tant que présidente, elle assure la gestion de l'association donc elle juge qu'il est important qu'elle puisse siéger sur le comité. Elle invoque l'article 17.2 de

la politique financière de l'AELIÉS décrivant le rôle du comité. La présence de la présidence est prévue, mais elle doit se retirer en cas de conflit d'intérêts.

Josyane Turgeon répond qu'au CA de février, des modifications ont été apportées à la politique financière qui modifie l'article cité par Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu. La présidence peut être observatrice sans être membre du comité. Un exécutant doit être élu, mais la présidence peut être observatrice.

Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu sort de la salle.

Période de délibération pour le poste d'officier-ère

Josyane Turgeon invite le CA à voter pour Karine Denis par souci d'éviter les conflits d'intérêts. Il est souvent dit qu'une apparence de conflit d'intérêts est aussi grave qu'un conflit d'intérêts. Même si elle ne porte aucune intention à Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu, il est important pour la transparence envers les membres de ne pas se mettre dans ce genre de situation. Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu peut quand même y assister en tant qu'observatrice. Elle pourrait participer à toutes les discussions quand même, et il y aurait plus de gens pour auditer si Karine Denis est élue.

Lydia Arsenault invite le CA à voter pour Karine Denis, non pas en raison de la qualité du travail de Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu, mais parce que le comité exécutif s'est entendu à cinq voix contre deux abstentions pour que Karine Denis soit l'officière qui siège sur le comité de vérification interne.

Nina Tomaszewski mentionne que ce n'est pas contre Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu, mais bien parce qu'elle détient une carte de crédit, qu'elle souhaite que ce soit Karine Denis. Elle souhaite favoriser la transparence de l'association. C'est une question de bonne gestion et de saine gouvernance.

Jérémy Bernard exprime son malaise sur le fait qu'une personne ayant une carte de crédit est un siège votant sur le CVI, en mettant l'accent sur le terme « votant ». Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu peut toujours venir comme observatrice si elle n'est pas élue. Il mentionne également qu'il y a eu des histoires par le passé de fraude à l'AELIÉS et il faut l'éviter, même s'il ne porte aucune intention à la présidence. Il ne s'agit que d'une question de transparence et pour éviter les conflits d'intérêts.

Laurent Francis Ngoumou estime que Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu a la légitimité de travailler avec Karine Denis sur le CVI. Il est en faveur que Aurèle Fanny Deutchà Nguelieu ait un droit de vote pour l'audit de sa carte de crédit puisqu'elle va se retirer lorsque ce sera sur sa carte. Il croit que ce débat divise l'équipe.

Quentin Maridat pense que la solution d'élire Karine Denis permet aux deux de travailler ensemble sur le comité de vérification interne.

Nina Tomaszewski mentionne que par le passé la présidence manquait de temps pour assister au CVI. Elle invite le CA à respecter les principes de saine gouvernance et d'élire Karine Denis.

Jérémy Bernard mentionne que la révision de la politique financière visait justement à éviter ce genre de situation là, et que le changement a été adopté par le CA afin d'enlever toute forme de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêts.

Perpétue Adité précise que la vice-présidence aux finances et au développement a quand même accès au compte de l'AELIÉS mais elle a la crédibilité de siéger sur ce comité-là.

Josyane Turgeon répond que le comité sert justement à éviter que la vice-présidence aux finances et au développement soit la seule personne à réviser les livres de l'AELIÉS, d'où la nécessité d'élire des personnes sans conflit d'intérêts.

Laurent Francis Ngoumou mentionne qu'il a un malaise avec la comparaison de compétence et la mise de côté d'une femme noire.

Louis-Xavier Lamy intervient pour rappeler l'importance de s'assurer du respect continu des règlements et politiques de l'Association.

Sophie Tremblay demande la question préalable

Oui : 11

Non : 2

Adoptée à la majorité

Vote sur l'élection

Karine : 9

Fanny : 4

Chaise : 0

Abstention : 0

Karine Denis est élue comme officière sur le comité de vérification interne

Pour les postes d'administrateurs-trices

Laurent Francis Ngoumou explique qu'il est spécialisé dans le racisme systémique et qu'il n'y a pas de pensée universelle. Cela signifie que quand il parle, il présente la personne comme il la voit selon sa vision spécifique. Il désire qu'il n'y ait plus de procès d'intention ou de perception de procès d'intention.

La présidence d'assemblée annonce le désistement d'un administrateur, donc il y a deux candidatures pour les deux postes disponibles.

Quentin Maridat souhaite répondre à Laurent Francis Ngoumou parce qu'il s'est senti interpellé. Il se qualifie comme universaliste et il en est assez fier en mentionnant que cela n'implique pas du tout de cautionner les discriminations. Il mentionne qu'il souhaite que les arguments d'autorité doivent cesser entre étudiants aux cycles supérieurs.

Prise de parole des candidat-e-s

Ousmane Z Traore se présente parce que c'est un poste stratégique et important nécessitant certaines compétences. Il a une formation d'économiste qui lui permet d'avoir les compétences pour occuper le poste de façon convenable.

Louis-Vincent Courchesne explique que le comité l'intéresse comme il étudie en administration. Étant un nouveau membre de l'AELIÉS, il n'a pas de parti pris envers certaines personnes et il pourra prendre ses décisions de façon neutre.

Résolution n°4

Proposée par : Jérémy Bernard

Appuyée par : Josyane Turgeon

Que soient élus les deux candidats pour le comité de vérification interne.

Pas de demande de vote

Élu à l'unanimité

4.4. Comité RG

Louis-Xavier Lamy présente le comité de révision des règlements généraux et précise le nombre de postes vacants. Il demande au conseil d'administration de confirmer la présence de Gabriel Savard et de Ons Marsit sur ce comité, car ses

informations à ce sujet sont lacunaires.

Jérémy Bernard précise que Gabriel Savard et Ons Marsit y sont toujours.

Josyane Turgeon demande si les élections seront modifiées en fonction des constats tirés des dernières élections et des recommandations de la présidence des élections.

Louis-Xavier Lamy répond que le mode de scrutin ne sera pas renversé, mais que selon lui le processus électoral devra être perfectionné.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne le fait que les règlements généraux soient consolidés. Il y aura le rapport de la présidence des élections, et elle pense qu'elle devrait y siéger pour le prendre en compte et participer aux modifications.

Laurent Francis Ngoumou mentionne qu'il risque d'y avoir conflit si Louis-Xavier Lamy veut amener son projet de campagne alors que la réforme peut s'inscrire à l'encontre des projets de la présidence.

Jérémy Bernard fait un point d'ordre sur la nature de l'intervention précédente.

Josyane Turgeon demande des précisions sur le nombre de postes en élections.

Louis-Xavier Lamy précise qu'il y a deux postes pour des administrateurs-trices et un poste disponible pour un-e officier-ère. La composition du comité est toutefois flexible.

Audrey Laberge-Carignan s'informe sur les autres projets de modification des règlements généraux qui pourraient être pris en compte par le comité.

Josyane Turgeon explique que ce sera précisé par le plan d'action qui sera adopté par le conseil d'administration et entériné par les membres.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne que la politique de gestion de crise évoquée par Louis-Xavier Lamy est sa vision et faisait partie de ses projets de campagne.

Période de mise en candidature

Audrey Laberge-Carignan se propose.

Jérémy Bernard se propose.

Louis-Xavier Lamy propose Quentin Maridat.

Quentin Maridat accepte.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu se propose.

Perpétue Adité propose Claude Junior Charles.

Claude Junior Charles accepte.

Nina Tomaszewski propose Laurent Francis Ngoumou.

Laurent Francis Ngoumou accepte.

Louis-Xavier Lamy propose Karine Denis.

Karine Danis accepte.

Prise de parole des candidat-e-s et questions

Audrey Laberge-Carignan se présente sur le comité des RG parce que selon elle, les règlements doivent être adaptés. De plus, en tant qu'administratrice, elle a révisé les modifications faites l'année dernière.

Jérémy Bernard se présente et il mentionne qu'il aimerait être sur le comité de révision des règlements généraux parce

que les règlements généraux sont le fondement de l'association. Ce n'est pas quelque chose qu'il a pu faire par le passé, et il aimerait pouvoir faire avancer les projets du comité. Il informe le CA qu'il quittera cependant ses fonctions en août.

Josyane Turgeon désire savoir si le comité est mixte, donc permettant à d'autres membres non-administrateurs d'y siéger. Louis-Xavier Lamy lui répond que le comité est en effet mixte.

Jérémy Bernard mentionne qu'il aimerait continuer après son mandat s'il est élu.

Quentin Maridat se présente. Il explique qu'il aimerait être sur le comité pour être en mesure de vérifier les règlements et les modifier afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Association. Il a longtemps travaillé en politique et il a fait partie du mouvement associatif français ainsi que dans des mouvements notamment pour la communauté LGBT. Pour les règlements généraux, il pense qu'il est important de prendre en compte non seulement les règlements, mais leur application et leur impact sur l'association.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu explique que les règlements généraux sont extrêmement importants pour elle. Elle a des projets pour les règlements généraux et elle pense que la présidence a un rôle important pour assurer la cohérence entre les instances. Il reste du travail à faire sur la réforme de l'année passée en plus de prendre en considération les recommandations de la présidence des élections. Il est très important de mettre en pratique la diversité et de mettre à profit les membres de communautés minoritaires.

Chance Gloria Dedji demande à la présidence d'assemblée l'origine de son nom et si elle est dérangée par la prononciation francophone de son prénom. La présidence d'assemblée mentionne que « c'est l'histoire de sa vie » et qu'elle ne s'en offusque pas.

Claude Junior Charles se présente et il mentionne qu'il est fasciné par tout ce qui touche au droit. Il dit également que l'implication est pour lui extrêmement importante. Il souligne qu'il a de l'expérience dans la rédaction de règlements généraux et qu'il souhaite mettre cette expérience à profit pour l'AELIÉS.

Laurent Francis Ngoumou se présente et mentionne la réforme des règlements généraux de l'année précédente. Il pense que la gestion des ressources humaines demande plus de diversité. Il veut améliorer la clarté des règlements et favoriser la transparence. Il voudrait plus de transparence et amener la manière de gestion des ressources humaines de l'AELIÉS.

Josyane Turgeon demande des clarifications puisque Laurent Francis Ngoumou a parlé de ressources humaines pour le comité des règlements généraux. Elle veut savoir si c'est un lapsus ou un projet.

Laurent Francis Ngoumou répond que les ressources humaines et les règlements généraux sont intimement liés.

Karine Denis se présente et mentionne que le comité des RG l'intéresse à plusieurs niveaux. En tant qu'administratrice, elle a participé à la modification des règlements généraux l'année dernière et cela lui a permis de constater les failles des règlements. De plus, son expérience en tant que candidate lui fournit des idées d'amélioration dans le déroulement de la campagne électorale. Elle est intéressée par le projet de réforme de Louis-Xavier Lamy pour les postes du comité exécutif. Elle croit qu'une association démocratique doit bénéficier d'une réforme de tous les postes. Elle aimerait donner de son temps pour un projet aussi intéressant et important pour la démocratie étudiante.

Sortie des candidat-e-s.

Période de délibération

Josyane Turgeon émet une réserve par rapport à la constitution du comité de modification des règlements généraux. Elle pense que c'est important qu'il y ait des exécutant-e-s pour partager l'expérience de l'élection, mais ils ne doivent pas être majoritaires sur le comité pour des questions d'impartialité puisqu'ils ont été élus par ce système. Elle pense que sur trois postes, un-e exécutant-e devrait être élu. En termes de diversité, elle mentionne qu'il y ait une diversité d'expérience et de vision sur le comité.

Ousmane Z Traore émet également des réserves sur le fait que certaines personnes ont appuyé des projets qui sont soumis par des exécutants. Il mentionne que les projets doivent être considérés comme des projets de l'AELIÉS.

Josyane Turgeon rappelle que c'est important de parler de l'AELIÉS comme étant une entité unie, donc d'éviter de favoriser des projets personnels.

Vote pour les élections

Chaque administrateur donne trois noms à la présidence d'assemblée, qui rassemble les résultats.

1. Audrey Laberge-Carignan : 5
2. Jérémy Bernard: 2
3. Quentin Maridat: 8
4. Aurèle Fanny Deutch Nguelieu: 5
5. Claude Junior Charles : 8
6. Laurent Francis Ngoumou : 2
7. Karine Denis : 6

Quentin Maridat, Claude Junior Charles et Karine Denis sont élus.

Ousmane Z Traore exprime une inquiétude sur le fait que Aurèle Fanny Deutch Nguelieu a été élue et porte un projet qui l'a fait élire, mais qu'elle ne soit pas élue sur des comités. Il pense que ce n'est pas un bon signal qui est envoyé.

Résolution n°5

Proposée par : Jérémy Bernard

Appuyée par : Karine Denis

Que soit tenue une plénière de cinq minutes pour répondre aux inquiétudes de Ousmane Z Traore.

Laurent Francis Ngoumou s'oppose à la plénière parce qu'il ne voit pas ce qui sera expliqué durant cette plénière. Il déclare que l'administrateur en faveur de la plénière adopterait une attitude de juge paternaliste.

Jérémy Bernard fait un point d'ordre pour procès d'intention.

Lydia Arsenault fait une intervention pour mentionner l'importance de la discussion, de ne pas favoriser la division et les attaques.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu partage la même inquiétude que Ousmane Z Traore et exprime l'inquiétude que le CA reproduise des discriminations systémiques.

Demande de vote sur la tenue de la plénière

Oui : 13

Non : 5

Abstention : 3

Début de la plénière de cinq minutes

Jérémy Bernard souhaite répondre aux inquiétudes de l'administrateur. Il mentionne que les votes ce soir ont été faits selon les compétences des personnes. Il souhaite mentionner que les membres du CE peuvent être observateurs sur les comités.

Quentin Maridat comprend l'inquiétude de Ousmane Z Traore et il la partage. Il questionne la stratégie de Aurèle Fanny

Deutch Nguelieu, parce qu'il est dans une perspective de collaboration. Comme la présidence peut être observatrice sur les comités, il ne comprend pas son intention de se présenter quand cela la met en position pour se faire battre. Il offre de collaborer avec la présidence et de discuter avec elle pour une meilleure communication avec le conseil d'administration.

Josyane Turgeon mentionne qu'il est vraiment important de parler de projets de l'AELIÉS plutôt que de parler de projets personnels. Afin de favoriser la collaboration, il est important de penser aux projets de l'AELIÉS qui sont concrétisés par le plan d'action. Les comités servent à « dispatcher » la charge de travail afin d'éviter que le travail ne repose pas sur quelques personnes. Il n'est donc pas malsain que la présidence ne soit pas élue sur les comités puisque les comités font des rapports.

Il est décidé de laisser les tours de parole se terminer malgré la fin du temps accordé.

Laurent Francis Ngoumou partage son inquiétude qui est comme celle de Ousmane Z Traore. Il réfère à la théorie réaliste en théorie des relations internationales pour expliquer son ressenti. Il faut éviter le paternalisme.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu souhaite répondre à Quentin Maridat en demandant s'il remet en question sa compétence, et si c'est aussi applicable à son poste de présidence. Elle demande en quoi elle n'est pas compétente. Elle mentionne que Nicolas Pouliot a siégé sur ces comités et pourtant il n'était qu'à la maîtrise en philosophie. Elle souhaite éviter les dérives de l'année dernière, et elle se demande en quoi la présidence n'est pas la personne la mieux qualifiée pour y siéger.

Ousmane Z Traore remercie Jérémy Bernard d'avoir permis les échanges. Il note qu'il manque un climat de confiance au sein de l'institution. Il note que la semaine dernière, Nathaniel Morin a participé aux discussions pour l'ASEQ parce qu'il était compétent sur ce dossier. Il se demande alors pourquoi la même confiance n'est pas accordée dans les compétences de la présidence.

4.5. Comité RH

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu prend la parole pour expliquer le rôle du comité des ressources humaines. Elle mentionne que l'AELIÉS a des employés permanents et non permanents, et qu'il est donc nécessaire d'avoir des ressources humaines pour favoriser un bon climat de travail. Il y a trois postes à combler.

Quentin Maridat évoque le fait qu'il n'a pas attaqué les compétences de personne et qu'il assume la compétence de l'ensemble du conseil d'administration. Il veut favoriser une vision de collaboration et il admet qu'il est pertinent qu'il y ait des postes d'office pour des exécutants. Il a une vision de la présidence qui doit être au-dessus de la mêlée.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu mentionne qu'il y a par moment une gestion clanique dans l'Association et que la majorité écrase par moment la minorité.

Nina Tomaszewski demande à Aurèle Fanny Deutch Nguelieu de donner des plus grandes précisions au sujet du comité des ressources humaines pour le conseil d'administration. De plus, elle la questionne sur ses projets de réforme du comité.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu mentionne qu'elle souhaite utiliser le comité à son plein potentiel et utiliser son savoir en RH pour aider le comité à s'épanouir.

Karine Denis souhaite s'exprimer en tant qu'ancienne membre du comité RH pour expliquer qu'il y a une rencontre mensuelle avec la présidence.

Laurent Francis Ngoumou est sorti de la rencontre par la présidence d'assemblée pour interruptions répétées et atteinte au décorum.

Lydia Arsenault mentionne qu'elle se sent interpellée par les mentions de discrimination de la présidence et elle se demande s'il ne serait pas quand même préférable d'utiliser une firme extérieure pour la gestion des ressources humaines.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu mentionne que malheureusement cela a été évalué et c'est trop cher pour les moyens financiers de l'association.

Période de mise en candidature

Lydia Arsenault propose Jérémy Bernard

Jérémy Bernard accepte.

Serigne Babacar Fall se propose.

Karine Denis propose Quentin Maridat.

Quentin Maridat accepte.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne qu'elle aimerait que les personnes occupant les postes soient compétentes dans la gestion de la diversité dans les RH.

Prise de parole des candidat-e-s et questions

Jérémy Bernard se présente et explique son intérêt pour ce comité. Il souhaite mettre une nouvelle corde à son arc et il pense avoir les compétences pour mener à bien la mission du comité.

Karine Denis demande à Jérémy Bernard comment il perçoit la mission du comité des RH.

Jérémy Bernard mentionne qu'il pense que le comité ne doit pas outrepasser ses pouvoirs et s'en tenir aux relations de travail tel que cela est dicté par la politique des ressources humaines de l'Association. Il souhaite que le comité puisse trouver des solutions aux conflits internes à l'AELIÉS.

Serigne Babacar Fall se présente et mentionne qu'il a une grande expérience dans la gestion des ressources humaines en raison d'expérience acquise par le passé. Il a de l'expérience à l'international et il souhaite appuyer le comité exécutif dans sa mission.

Karine Denis demande à Serigne Babacar Fall comment il perçoit la mission du comité des RH.

Serigne Babacar Fall aborde l'importance structurelle du comité des ressources humaines, notamment dans sa gestion de la diversité. Il veut favoriser le côté humain et favoriser la diversité.

Quentin Maridat explique qu'il s'est senti interpellé par les propos de Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu, et que bien qu'il ne soit pas un expert, il veut représenter certaines minorités. Il a dû gérer par le passé de la discrimination à son endroit en raison de son orientation sexuelle, et il souhaite mettre son expérience à contribution. De plus, dans son ancien emploi en politique, il a assisté à des milieux de travail toxiques. Il a donc une expérience qui pourrait être une contribution intéressante pour le comité pour favoriser un travail collaboratif qui favoriserait l'ensemble des étudiants.

Karine Denis demande à Quentin Maridat comment il perçoit la mission du comité des RH.

Quentin Maridat mentionne qu'il est intéressé à se servir de son expérience pour être utile au comité pour favoriser une gestion efficace du comité.

Résolution n°6

Proposée par : Karine Denis

Appuyée par : Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu

Que soient élus les trois candidats pour le comité des ressources humaines.

Ousmane Z Traore mentionne qu'il est satisfait des candidatures et de la diversité des expériences des candidat-e-s.

Perpétue Adité invite les candidat-e-s à penser à la diversité et de garder en tête les orientations de l'AELIÉS. Elle mentionne qu'il est essentiel de valoriser la diversité et le fait que la diversité ne soit pas qu'un slogan.

Pas de demande de vote

Élus à l'unanimité

5. AFFAIRES INTERNES

5.1. Forum

Perpétue Adité prend la parole.

Elle explique qu'au Forum, les membres étaient regroupés en quatre sous-groupes. Il a été suggéré que l'AELIÉS fasse un mémoire sur la diversité. Il est également suggéré que l'AELIÉS ait de meilleures communications, plus proactives. Elle présente les grandes lignes du Forum et elle énumère ayant été exprimées par des membres durant le Forum.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne qu'il a longuement été discuté d'évaluer la perte des contrats pour les étudiant-e-s.

Jérémy Bernard demande s'il y aura un rapport sommaire envoyé au CA contenant les points qui ont été énumérés.

Perpétue Adité explique que les notes ont été prises dans le drive et qu'il n'y a pas de procès-verbal.

Karine Denis explique que les points mentionnés au Forum seront inclus dans le plan d'action de l'AELIÉS pour le mandat 2020-2021.

Chance Gloria Dedji interpelle Perpétue Adité concernant la charge de travail des étudiant-e-s internationaux-ales. Il demande également des éclaircissements relatifs aux démarches administratives pour les étudiants internationaux. Il demande de qui relèvent ces enjeux.

Perpétue Adité explique que l'AELIÉS prend en compte l'ensemble de ce que les membres expriment à l'Association.

Ousmane Z Traore demande à Perpétue Adité d'élaborer sur la question du PEQ. Il désire savoir ce que l'AELIÉS prévoit faire par rapport au PEQ.

Perpétue Adité lui répond que l'AELIÉS se positionne contre l'actuelle réforme du PEQ et que des actions seront posées dans ce sens.

5.2. Café Fou AELIES

Nina Tomaszewski mentionne que le conseil d'administration avait annulé une facture du Café Fou AELIÉS. Le directeur du café a cependant demandé l'annulation de cette décision pour des raisons de taxes. De cette façon, il pourra récupérer de l'argent.

Résolution n°7

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Karine Denis

Que l'AELIES revienne sur sa décision et n'annule pas la facture #399, d'un montant de 10 000\$, au nom du Café AELIES.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Nina mentionne que l'AELIÉS est en audit financier et demande que le CA passe la proposition suivante :

Résolution n°8

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Karine Denis

Que l'AELIES procède à la radiation de 10 000\$ d'avance au café AELIES portant le solde de l'avance à 325 000\$ en date du 25 juin 2020.

Sophie Tremblay souhaite comprendre pourquoi cette avance doit être radiée.

Nina Tomaszewski explique qu'il y avait une aide prévue au Fou AELIÉS pour la COVID-19. Toutefois, le directeur du café a dit que ce n'est pas nécessaire. Plutôt que d'effacer la facture, l'avance de 10000\$ sera retirée du solde de l'avance au Fou AELIÉS.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5.3. Chaire publique Néo

Perpétue Adité prend la parole pour présenter les objectifs de la chaire pour la suite. La chaire souhaite intégrer plus ses communications aux communications de l'AELIÉS. Elle souhaite établir un plan pour assurer son financement avec une campagne avec la fondation de l'UL. Elle souhaite également clarifier son mandat aux membres et proposer au CE de mettre en place un plan d'intégration de la Chaire publique dans le plan d'action de l'AELIÉS. Perpétue Adité énumère d'autres objectifs de la Chaire publique pour la prochaine année.

Josyane Turgeon explique que Perpétue Adité a présenté le projet de plan d'action de la Chaire publique, qui sera éventuellement adopté.

6. AFFAIRES FINANCIÈRES

6.1. États des résultats, bilan et suivi budgétaire d'avril 2020 et fermeture du budget 2019- 2020

Nina Tomaszewski prend la parole pour expliquer le contenu du point.

Il y a eu l'audit des résultats d'avril et tout a été jugé conforme par le comité de vérification interne. Il y a eu moins de dépenses au mois d'avril en raison du confinement. L'AELIÉS a donc fini le mois avec un budget positif. Les prévisions du budget 2019-2020 sont présentées ainsi que les revenus et dépenses réels. Prévisions de revenu atteintes à 96% et les prévisions des dépenses ont été atteintes à 74% en raison de la COVID. L'AELIÉS finit donc l'année avec un budget positif.

Résolution n°9

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Jérémie Bernard

Que le suivi budgétaire, l'état des résultats et le bilan du mois d'avril 2020, qui ont été audités par le CVI, soient adoptés.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution n°10

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Josyane Turgeon

Que l'AELIÉS procède à la fermeture du budget 2019-2020.

Ousmane Z Traore demande à Jérémy Bernard de l'éclairer sur les procédures d'adoption en tant que membre du comité CVI.

Jérémy Bernard répond en expliquant l'adoption normale du budget.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.2. ASEQ : Décision- Remboursement de Desjardins

Nina Tomaszewski explique que Desjardins a procédé au remboursement d'avril et de mai des cotisations pour les assurances des membres de l'AELIÉS puisque les assurances dentaires ont été sous-utilisées. Le montant est de 121725,94\$.

La première option est que l'AELIÉS reçoive l'argent dans un compte bancaire auquel elle ne pourrait pas toucher afin de pallier à l'éventuelle hausse de demandes, de pallier à de mauvaises créances et d'assurer la stabilité de l'association post-COVID-19.

La seconde option est d'assurer des services supplémentaires pour l'été, soit un service de télémédecine. Le montant de ce service serait d'environ 55000\$.

La troisième option serait de redonner l'argent aux membres. L'AELIÉS n'aurait pas l'argent et elle redonnerait le montant à environ 5000 membres, mais elle devrait se charger des frais d'envoi s'élevant à près de 20000\$.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu s'oppose à la première option parce qu'elle pense que l'AELIÉS se servirait de l'argent pour se stabiliser sur le dos des membres. Elle s'oppose également à la seconde option parce que le service est temporaire. Elle n'aime pas particulièrement la troisième option, mais elle juge que ce soit la meilleure.

Résolution n°11

Proposée par : Josyane Turgeon

Appuyée par : Audrey Laberge-Carignan

Que l'AELIÉS conserve le remboursement de 121725,94\$ et constitue un fond d'urgence pour se prémunir des mauvaises créances.

Josyane Turgeon mentionne que le fond d'urgence permettra d'offrir des services aux membres plus tard tout en s'assurant une meilleure stabilité. Selon elle, l'option 3 serait la meilleure, mais elle n'est pas faisable puisque l'AELIÉS n'a pas la liste des membres qui ont payé leur assurance.

Chance Gloria Deji mentionne qu'il faudra, dans une certaine mesure, procéder à un sondage pour savoir ce que les membres veulent. Savoir ce que les membres veulent facilitera la décision du CA. La COVID a causé des dommages collatéraux, notamment avec la hausse des prix, et il faut prendre en compte plusieurs facteurs.

Jérémy Bernard exprime qu'il est mitigé, parce que l'option 3 n'est pas faisable pour l'association même si c'est probablement la meilleure. Il trouve que la seconde option est intéressante, mais il serait utile que l'association se prémunisse

contre les mauvaises créances.

Nina Tomaszewski explique que si la décision n'est pas rapidement prise, l'option 2 ne pourra pas être mise en oeuvre et l'option 3 n'est pas faisable logiquement pour l'Association. Si la décision n'est pas prise ce soir, la décision sera de facto la décision de l'option 1.

Quentin Maridat explique les modalités des options faisant en sorte que l'option 1 soit la meilleure option. Les modalités pour l'option 3 sont impossibles à mettre en oeuvre et les failles majeures dans le remboursement puisque l'équité ne sera pas atteinte. Le fond permettrait de mettre l'argent au service des membres. Ce n'est pas l'argent de l'AELIÉS, mais l'argent des membres puisqu'il permettra de protéger les membres. Il exprime ses doutes sur l'évolution de la situation sanitaire et les impacts que cela pourrait avoir sur les finances de l'association. L'argent appartient aux membres et bénéficiera aux membres.

Karine Denis mentionne que l'année s'annonce difficile financièrement pour l'AELIÉS, et elle invite donc les administrateurs-trices à voter pour la prudence. L'option 1 est l'option la plus prudente puisqu'elle pourra assurer la stabilité du service d'assurance aux membres cette année et sur le long terme. Le CA est responsable de la pérennité de l'Association, donc il faut opter pour l'option 1.

Ousmane Z Traore demande à Nina si le montant pourra être mis dans un compte pour fructifier.

Nina Tomaszewski explique qu'effectivement si l'AELIÉS reçoit l'argent dans son compte, il serait placé dans un compte épargne à taux élevé pour que l'argent puisse fructifier.

La question préalable est demandée

Oui : 11

Non : 3

La question préalable est adoptée

Retour à la proposition initiale

Résolution n°12

Proposée par : Josyane Turgeon

Appuyée par : Audrey Laberge-Carignan

Que l'AELIES conserve le rembourse de 121 725,94 et constitue un fond d'urgence pour se prémunir des mauvaises créances.

Vote

Oui : 10

Non : 4

Abstention : 0

Proposition adoptée à majorité

Perte du quorum à 22h06

Fin de la séance du conseil d'administration du 25 juin 2020 à 22h06



Louis-Xavier Lamy
Secrétaire général



Nina Tomaszewski
Présidente par intérim